

L'opinion et la politique extérieure *(été 1988 - été 1989)*

MICHEL GIRARD*

Les questions de politique extérieure ne sont pas, en France, de celles qui appellent nécessairement l'analyse détaillée de l'opinion, de ses mouvements de surface comme de ses tropismes profonds (si l'on accepte, au moins à titre d'hypothèse, d'accorder à l'opinion une consistance autre que purement épidermique).

En dehors de la presse qui commandite, parfois sans trop y croire, une partie appréciable des enquêtes d'opinion publiées sur le sujet¹, le cercle des personnes qui semblent réellement s'intéresser à de telles enquêtes est fort restreint, notamment parmi ceux qui sont cependant, à des degrés divers, les acteurs mêmes de cette politique.

Plutôt que les parlementaires et les dirigeants des partis, qui ne se sentent, en ce cas, que très modérément concernés, ce sont les plus hauts responsables de la politique extérieure², une petite fraction de ceux qui gravitent autour d'eux (titulaires de hautes fonctions politico-administratives ou simples conseillers) et quelques trop rares organismes experts directement rattachés à eux³ qui marquent pour l'opinion un intérêt non négligeable et souvent un peu inquiet. Nous sommes bien loin de l'engouement général que suscitent, dans toute la classe politique, les nombreux sondages de politique intérieure, surtout dans les périodes préélectorales, assez peu

* Département de Science politique de la Sorbonne (Université Paris I).

1. La majorité des sondages concernés, sauf en matière stratégique où la part de la presse est nettement minoritaire. Le domaine des questions de défense et de stratégie, qui touche plus facilement à la politique interne, paraît faire l'objet d'investigations plus nombreuses et plus approfondies.

2. En substance, le Président de la République, le ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Défense et, de manière plus accessoire et plus intermittente, le Premier ministre et certains autres ministres.

3. Essentiellement le SIRPA pour le ministre de la Défense et, dans une très faible mesure, le CAP pour le ministre des Affaires étrangères. Sur ce terrain, comme sur d'autres, il apparaît que la curiosité des militaires est, relativement, plus importante que celle des diplomates.

propices à l'examen des enjeux extérieurs, où peuvent se réaliser toutes les virtualités de la relation intime qui unit le sondage à l'élection.

Pour le reste, et à quelques exceptions près, ni les praticiens, diplomates ou militaires, chargés de gérer les deux versants, diplomatique et stratégique, de la politique extérieure, ni les experts de toutes spécialités qui s'appliquent à la décrire, l'expliquer ou la perfectionner, ni les théoriciens s'efforçant de la formaliser n'accordent dans leurs préoccupations singulières une place vraiment centrale à l'opinion publique.

Des règles, des usages et des façons de penser depuis longtemps institués dissuaderaient d'ailleurs les praticiens d'aller en ce sens. Ainsi, le souci professionnel du secret diplomatique ou militaire, tenu rituellement pour gage d'efficacité, rencontre-t-il les efforts de toute une tradition de pensée démocratique et libérale qui, à l'abri de fortes cautions (comme Rousseau ou Tocqueville), conseille de tenir, autant que faire se peut, la politique extérieure à l'abri des embarras et des excès du débat démocratique.

Quant à la cohorte des experts et à la petite poignée des théoriciens, les rares fois où ils se risquent à analyser cette politique dans ses rapports à l'opinion, selon une logique qui n'est justement pas celle de la plupart de ses acteurs, ils découvrent vite qu'en cette matière, compte tenu de la modestie du savoir jusqu'ici accumulé et de la nature des instruments de mesure disponibles, l'opinion et ses effets sont très difficilement formulables, formalisables ou calculables.

Du coup, il n'est pas trop surprenant de constater que, dans l'espace limité de la science politique française, la division du travail en vigueur place presque toutes les compétences en matière d'analyse de l'opinion du seul côté des études de politique interne, situation qui laisse le terrain de la politique internationale cruellement déserté sous ce rapport comme sous tant d'autres.

Aux résultats cumulés de ces diverses méconnaissances ou insuffisances sont venus s'ajouter plus récemment les effets propres de suspicion résultant de l'excommunication « scientifique » prononcée par une certaine mode intellectuelle contre tous les sondages, sentence rendue d'avance dans un procès en diabolisation politico-épistémologique douteux et ressassant. Quelle est donc la demande de tous ceux qui se pressent pour faire office de *dominus litis* en ce procès ? Des « stratégies » individuelles compréhensibles, des ambitions d'école boulimiques et des prétentions disciplinaires dérisoires viennent assurément ici conjuguer, de diverses manières, leurs logiques. Mais, pour l'essentiel, la plainte est politique. Il ne s'agit pas, bien sûr, des orientations partisans ou des polarités idéologiques (assez variées sans doute) des individus, mais du rapport intime et fondamental que chacun entretient avec ce qui, pour tous, fait fonction de *réel* dans l'ordre politique symbolique. Déjà difficile à accepter en ce qu'il laisse apercevoir, fût-ce à dose infinitésimale, un monde empirique toujours dérangeant et d'autant plus difficile à verrouiller qu'il n'a guère été préconstruit, le sondage devient totalement insupportable à force de s'imposer, capteur fétiche de l'opinion publique, comme un des référents

majeurs de ce qui tient lieu de réalité politique dans les démocraties actuelles. Ce réel, arbitraire, solide et incontrôlable, est souvent le véritable objet de la réclamation amère ou haineuse qui s'adresse aux sondages sous couvert d'arguments et de preuves scientifiques dont certains, comme dans tous les faux procès bien fabriqués, sont impeccables.

Selon l'un des articles de foi les plus routinisés de l'analyse sociologique éminente où s'origine ce dogme doxophobique, les questions de politique étrangère, dès lors qu'elles seraient formulées dans les termes abstraits de la « politique pure », figureraient parmi celles qui suscitent, dans les enquêtes d'opinion, les taux de non-réponse les plus élevés et les plus inégalement distribués. Parce qu'ils seraient « à la fois étrangers à l'expérience concrète et vécus comme inaccessibles à toute action politique concevable »⁴ les problèmes extérieurs supposeraient, plus que d'autres, une « compétence politique » spécifique qui, n'étant pas uniformément répartie, viendrait renforcer par ses effets perturbateurs propres les torsions déjà engendrées par l'inégale distribution du sentiment de compétence « sociale » ou statutaire.

Il ne serait pas sans intérêt de questionner les présupposés, si proches d'un certain sens commun, qu'une telle argumentation paraît engager à propos de la politique étrangère, des liens que cette dernière entretient avec l'abstraction et de son caractère « étranger » à l'expérience concrète⁵ ; mais il suffira ici de constater que l'examen attentif des faits de sondages, sans pouvoir totalement infirmer le dogme, qui n'est même pas faux puisqu'il comporte une certaine allure de vérité et dit parfois des choses exactes, est loin d'autoriser sa validation.

Dans les sondages actuels portant sur des sujets d'ordre international, les enquêtés répondent souvent de façon massive aux questions, même abstraites, qui leur sont posées. Il n'est pas évident que les taux de non-réponses, parfois étonnamment bas, qui sont enregistrés en ces matières diffèrent toujours de façon significative, tant par leur niveau que par leur distribution, de ceux qui sont rencontrés dans les enquêtes touchant à des domaines, politiques ou autres, réputés plus « concrets » ou familiers⁶. Il n'est pas clair non plus que ces variations des non-réponses, là où elles sont constatées de façon indiscutable, puissent, lorsqu'elles ne résultent pas de situations de conflit (assez fréquentes, semble-t-il, chez les enquêtés), couramment s'expliquer à partir d'une dichotomie aussi élémentaire et obscure que celle qui oppose la compétence politique ou la rhétorique de l'abstraction à la bonne volonté « éthique » ou au vécu de l'expérience familière.

4. P. Bourdieu, *La distinction*, p. 467.

5. Mieux encore, il vaudrait la peine d'interroger l'antinomie absolue qui est ainsi posée entre la rhétorique savante de l'abstraction symbolique et le vécu concret de l'expérience pratique. Le recours systématique et jubilatoire à cette figure majeure et magique de la rhétorique (au sens propre du mot cette fois) qu'est *l'opposition* nous entraîne facilement à des excès de pensée qui sont des déficits.

6. Pour des remarques qui vont dans le même sens, cf. G. Michelat et M. Simon, Les « sans-réponses », *Pouvoirs*, 1985, 33, p. 54.

De manière plus générale, même dans le domaine des affaires extérieures pourtant paradigmatique pour la démonstration en cause, l'affirmation selon laquelle les non-réponses et leurs variations constituent « l'information la plus importante que fournissent les enquêtes d'opinion »⁷ relève, bien entendu, du plaisir de l'outrance et du bénéfice de la provocation plutôt que du souci de juger en raison.

L'enquête qualitative⁸, de son côté, suggère, de manière assez surprenante, que les citoyens ne sont pas tellement disposés à intérioriser leur déchéance politique : il est rare, en effet, de les entendre déclarer ou reconnaître de façon implicite que les questions extérieures peuvent ou doivent, plus que d'autres, donner matière à délégation. Et si les proclamations d'indignité intellectuelle⁹, souvent présentées sous forme liminaire, sont, au contraire, extrêmement fréquentes dans les entretiens, elles ne font toutefois pas obstacle à l'expression ultérieure d'opinions qui, mêlant avec le charme de l'imprévu les idiotismes et les stéréotypes, démontrent dans chaque cas leur existence et leur cohérence propres.

Plus que tout autre procédé technique, l'enquête qualitative permet de se convaincre que l'opinion existe, mais que cette opinion n'est pas tout à fait celle que nos « sondagistes » prétendent capturer, ni, moins encore, celle que nos « doxophobes » dénie.

C'est pourtant au procédé décevant mais irremplaçable de l'enquête quantitative et aux instruments fragmentaires et, à coup sûr, très déficients que sont les sondages qu'il nous faut bien, en l'état actuel des possibles, nous adresser pour tenter de glaner sur ces terres de maigres moissons quelque information sur les rapports que l'opinion entretient avec la politique et le monde extérieurs. A travers le dédale des repères fragiles que, d'un été à l'autre, certains des meilleurs sondages¹⁰ se sont

7. P. Bourdieu, *La distinction*, p. 466. Répétition de l'affirmation en ces mêmes termes par l'auteur dans un article qui s'efforce par ailleurs d'être plus conciliant, in P. Bourdieu, Remarques à propos de la valeur scientifique et des effets politiques des enquêtes d'opinion, *Pouvoirs*, 1985, 33, p. 136.

8. Principalement une série homogène de 56 entretiens (strictement non directifs dans un premier temps, puis, dans une seconde phase, un peu plus directifs) effectués au printemps 1989 (Département de science politique de la Sorbonne, Université Paris I).

9. Du fait de l'insuffisance de la formation (niveau, spécialité ou ancienneté des études, inexistence d'une formation continue) et du fait de l'insuffisance des connaissances empiriques (voyages, rencontres). La circonstance que les entretiens se déroulaient, aux yeux des intéressés, sous caution universitaire a probablement induit une amplification des déclarations de ce type.

10. Ces sondages, qui seront référencés dans le texte par une cote alphabétique, sont récapitulés ci-après. Le premier, un sondage d'ampleur moyenne, mais de bonne qualité, coté (A), a pu faire l'objet d'une analyse secondaire véritable, c'est-à-dire d'un examen systématique à partir de la bande informatique codant par vecteur-cas les données brutes recueillies dans l'enquête.

Liste des principaux sondages utilisés :

(A) IFOP/Le Monde/TF1, juin 1989, La France et les relations internationales.
 (B) SIRPA/SOFRES, enquête annuelle, les Français et la défense nationale. L'année est donnée avec la cote. La dernière enquête est de mai 1989. A noter que les

efforcés de placer sur les choses, au risque de la bredouille et des sarcasmes, pour tenir chronique aventurons-nous.

La géopolitique des Français

Interroger les Français sur la sympathie ou l'antipathie qu'ils peuvent éprouver pour une liste définie d'une quarantaine de pays étrangers (C)¹¹ témoigne du souci louable de se mettre au diapason de ceux à qui l'on s'adresse. L'enquête qualitative confirme, en effet, que ce n'est presque jamais en terme de peuple ou moins encore d'Etat, mais bien plutôt de « pays » que les personnes entretenues s'expriment spontanément. Ce vocable syncrétique, d'usage très courant, est susceptible de prendre, suivant les cas, des valeurs très variées, parce qu'il combine de manière intime une dimension politique, largement prévalente, et une dimension géographique, tout aussi fondamentale, avec nombre d'autres dimensions¹². En règle générale, la perception d'un pays étranger a partie liée avec celle de son principal responsable en matière internationale, pour peu, bien sûr, que celui-ci soit connu. Entre ces deux perceptions, les phénomènes de contamination réciproque, dont nous verrons des aperçus, paraissent nombreux, tandis que les cas de superposition totale restent à démontrer.

Mettre en question ces dispositions très subjectives et affectives que sont la sympathie ou l'antipathie à propos de cet objet complexe qu'est un pays étranger autorise certes à se livrer à des opérations de mesure (dont procèdent les « résultats »), à la construction d'un indice de sympathie (simple différence algébrique des pourcentages de sympathie et d'anti-

enquêtes du SIRPA sont, depuis quelques années, largement « déclassifiées », mais que, par instruction ministérielle, les ventilations de caractère politique ne sont pas rendues publiques. Le citoyen et le politiste ne peuvent que protester.

(C) SOFRES/*Figaro-magazine*, mai 1989, L'image des pays et des personnalités internationales.

(D) SOFRES/*Le Point*/TF1, mai 1987, L'image des pays et des chefs d'Etat étrangers.

11. La liste comporte 36 pays. Cette question de (C) est une reprise abrégée d'une question de (D), où la même liste en comportait 41 : la part, déjà très modeste en 1987, des pays d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne ayant été encore un peu plus sacrifiée. La question est formulée de la manière suivante : « Avez-vous plutôt de la sympathie, plutôt de l'antipathie ou encore ni sympathie, ni antipathie pour les pays suivants ? »

12. Notamment historique, ethnique, sociale, économique, culturelle (linguistique, littéraire, artistique, touristique, gastronomique, sportive, etc.). L'imaginaire s'emploie à jouer de manière indéfinie entre ces différents registres qui contribuent à dessiner, pour chacun, une carte mentale du monde à la fois banale et singulière. Le registre politique (international et national) y remplit une fonction à ce point structurante qu'il n'est même pas le plus souvent perçu comme tel par les personnes entretenues, qui mettent un peu plus de facilité à objectiver de manière consciente la dimension, tout autant organisatrice, mais plus neutre et plus scolaire, de la géographie.

pathie), et à un classement subséquent des pays concernés¹³, mais ne permet guère de savoir en toute rigueur ce qui est, de la sorte, mesuré.

La carte du monde rudimentaire, mystérieuse et surdéterminée qui ressort des réponses à cette question révèle cependant quelques structures simples mais fortes : de nombreuses déclarations de sympathie pour les pays de la Communauté européenne (parmi lesquels la RFA et la Grande-Bretagne ne sont pas les mieux aimés), mais aussi pour le Canada et les Etats-Unis, d'une part, pour la Suède et la Suisse, de l'autre ; à l'exception de la Pologne, les pays de l'Est font l'objet d'appréciations très mitigées, tandis qu'au palmarès de l'antipathie et, dans un ordre croissant, Cuba, d'une part, la Syrie, la Libye et l'Iran, de l'autre, battent des records.

La comparaison avec les chiffres de 1987 (D) révèle une très grande stabilité d'ensemble et quelques changements d'autant plus remarquables : ainsi, le Chili, l'Afrique du Sud et la Pologne améliorent sensiblement leur « cote de sympathie » antérieure (qui était basse pour ces deux premiers pays). L'hypothèse la plus plausible pour éclairer ces évolutions est leur mise en relation avec les séries d'événements, largement repris par les médias, qui, dans ces trois pays, témoignent d'évolutions, au moins timides, vers des formes de vie politique plus démocratiques¹⁴. La mutation la plus considérable demeure sans conteste la « percée » de l'Union soviétique, qui en vingt-trois mois passe de l'indice — 11 à l'indice + 13 (9 points de sympathie en plus et 15 points d'antipathie en moins). Cette remontée dans la sympathie de l'opinion, qui s'opère à partir d'un niveau très bas, aurait pu combler l'écart assez considérable qui existait, il y a deux ans, entre l'appréciation négative portée sur l'URSS et la cote de sympathie déjà positive de M. Gorbatchev ; mais, entre-temps, ce dernier a vu sa cote personnelle progresser plus vite encore, de sorte que cet écart s'est accru¹⁵. L'hypothèse la plus courante, qui a la simplicité et certaines apparences pour elle, est ici que l'image positive du leader soviétique exerce un effet d'attraction sur l'image de son pays, mais il y a tout lieu de penser que ces effets de surface sont produits par une mécanique profonde autrement plus complexe.

Le même sondage contient une question proche de la précédente, qui

13. Par exemple, et pour sourire un peu, la Chine est devancée de justesse par le Maroc, mais elle dépasse le Japon d'un point : elle suscite un peu moins de sympathie, mais aussi nettement moins d'antipathie que ce dernier. Si le terrain (réalisé entre le 12 et le 15 mai 1989) avait eu lieu quelques semaines plus tard, ce classement eût été sans doute modifié...

14. La confirmation de l'hypothèse avancée permettrait d'étayer l'idée selon laquelle, même lorsqu'ils sont considérés sous l'angle affectif de la sympathie ou de l'antipathie, les pays étrangers sont spontanément perçus selon des logiques politiques. Il n'est toutefois pas totalement exclu ici que certains enquêtés, malgré l'apparence de la question, aient estimé que l'interrogation témoignait d'une curiosité politique et se soient placés d'eux-mêmes sur ce terrain, en cherchant à se mettre à leur tour à la portée des sondages...

15. La différence entre l'indice de sympathie de M. Gorbatchev et celui de l'Union soviétique, qui était de 20 en 1987, est de 28 en 1989.

porte, cette fois, non plus sur les pays mais sur les chefs d'Etat et de Gouvernement (qualifiés de « personnalités internationales »). La transposition de cette interrogation de l'ordre interne, où elle interpelle, selon un usage courant, les gouvernés sur leur perception des gouvernants, au domaine international, où elle sollicite l'opinion des enquêtés sur des dirigeants qui ne sont pas les leurs, n'est pas forcément illégitime. Parce que ces personnalités internationales appartiennent au même cercle que leurs plus hauts responsables nationaux et que ceux-ci sont d'autant plus éminents qu'ils fréquentent régulièrement celles-là, les enquêtés peuvent considérer les unes et les autres d'une manière, au fond, assez analogue ; il demeure néanmoins que, sans jamais être simple, la perception d'un dirigeant étranger ne saurait avoir la complexité ni l'intensité de celle d'un dirigeant national, familial et, en quelque sorte, domestique. Avec les « résultats » de cette question, où nous ne savons toujours pas bien ce qui est mesuré, nous apprenons que dans une liste, où le pape, en tête, figure presque hors concours, loin située derrière Mikhaïl Gorbatchev (dont l'indice de sympathie est passé en deux ans de + 9 à + 41), Margaret Thatcher améliore un score qui était assez médiocre (de - 7 à + 9)¹⁶.

Au-delà de cette écume un peu dérisoire de chiffres qui n'ont guère été calculés pour nous faire entrevoir quels phénomènes fondamentaux sont en jeu, l'apport le plus important de cette question pourrait se situer ailleurs, là où on ne l'attendait pas : les femmes manifestent dans leurs réponses une propension à la sympathie bien inférieure à celle des hommes. Déjà très nette dans l'appréciation portée sur les pays¹⁷, cette différence devient plus éclatante encore dans les réponses fournies sur les chefs d'Etat ou de Gouvernement : 37 % de sympathie pour G. Bush (contre 50 % chez les hommes), 43 % pour M. Gorbatchev (contre 61 %) et 39 % pour H. Kohl (contre 56 %) ; ce n'est guère que pour M. Thatcher que l'écart entre femmes et hommes se resserre au point de n'être plus significatif (35 % contre 38 %)¹⁸. Cette forte nuance, jointe à nombre d'autres, dont certaines seront évoquées plus loin, suggère qu'il existe probablement entre les sexes, en France, une différenciation non négligeable des opinions en matière internationale¹⁹. Il convient de noter que

16. Les taux de non-réponses à cette question atteignent parfois des niveaux très élevés, mais ils paraissent alors résulter largement de situations de conflit (30 % de non-réponses pour Itzhak Shamir et pour Kurt Waldheim et, record absolu, 40 % pour le Président Chadli).

17. De 6 à 20 points d'écart pour la plupart des pays dans (D), sauf pour quelques rares pays qui ne figurent pas parmi ceux qui sont les plus sympathiques (Chili, Cuba, Vietnam). Dans (C) les écarts paraissent moins importants, mais, seule une petite partie des ventilations de la question ayant été publiée, il est délicat de se prononcer.

18. A noter que l'écart (ou plutôt l'absence d'écart significatif) de sympathie pour le pays (« l'Angleterre ») est exactement du même ordre : 58 % contre 61 %.

19. Aux Etats-Unis, une littérature assez fournie, mais contradictoire, ne permet pas de trancher nettement la question des effets de la différence de sexe en matière d'opinions sur la politique extérieure. Ainsi, contrairement à certaines

ce déficit de sympathie féminine s'accompagne parfois d'un excédent modéré d'antipathie et toujours d'un taux plus élevé de réponses circonspectes (« ni sympathie, ni antipathie »). Résistons à la tentation de voir *a priori* dans cette circonspection une modalité camouflée de non-réponse ou dans cette sympathie un peu gelée l'effet naturel d'un « isolationnisme »²⁰ propre aux femmes pour laisser provisoirement en suspens la question, importante, de savoir quels partages s'opèrent, en face de l'étranger, entre les systèmes d'attitudes masculins et féminins.

Demander aux enquêtés, sous forme de question ouverte, quels sont les pays qui sont aujourd'hui « les alliés les plus sûrs de la France » (A) permet de passer à un registre plus diplomatico-stratégique. Les pays francophones qui arrivaient en tête pour la sympathie et pour l'amitié (Belgique et Canada) se trouvent relégués ici à un rang plus secondaire, loin derrière l'Allemagne, les Etats-Unis et l'« Angleterre ». Les alliés vraiment sûrs paraissent plutôt rares²¹, puisque les personnes qui se prononcent citent, en moyenne, seulement deux pays remplissant la condition.

La question symétrique, dans ce sondage, sur les « pays aujourd'hui les plus menaçants pour la France » (A) autorise une comparaison utile des réponses obtenues avec celles qui sont apportées, dans un autre sondage, à une question identique, fermée cette fois, portant sur les pays qui « constituent une menace pour la France » (C). Malgré une très grande analogie entre les réponses²², il est évident que la « carte forcée » de la question fermée produit un effet de grossissement sur certaines fréquences que la question ouverte ne donne pas avec la même intensité²³. Il en va ainsi pour l'Irak (22 % dans la question fermée contre 3 % dans la question ouverte), la Syrie (28 % contre 2 %), la Libye (42 % contre 6 %) et même

autres, l'étude célèbre de O. Holsti et J. Rosenau sur les systèmes de croyances en matière internationale des élites américaines ne peut conclure fermement à la pertinence de ce critère.

20. Catégorie stéréotypée qui prend outre-Atlantique une dimension sémantique qu'elle ne peut atteindre sous nos climats politiques.

21. L'enquête qualitative suggère que la perception de la solitude de son propre pays dans l'espace international est, en règle générale, fortement ancrée : à la limite, la France n'aurait pas d'alliés totalement sûrs. En contrepartie, il est vrai, elle aurait moins encore d'ennemis ; c'est, en tout cas, ce qui ressort des entretiens, de la question ouverte de (A) sur le sujet et... de certains propos du Président de la République.

22. Les pays cités sont à peu de chose près les mêmes, ce qui signifie que les concepteurs de la question fermée n'ont pas si mal fait leur travail.

23. Décréter que certaines des réponses fournies à la question fermée l'ont été en toute méconnaissance de cause relèverait du procès d'intention, mais le problème complexe de la valeur ou de la signification de ce grossissement, d'ailleurs inégalement réparti, mérite examen. Contentons-nous ici de noter que la conjonction binoculaire d'une question ouverte et d'une question fermée paraît produire un effet stéréoscopique propre à faire apercevoir les reliefs, en séparant le premier plan des évidences aussitôt dicibles et l'arrière-plan des opinions qui sont, pour des raisons diverses, moins immédiates, mais non pas forcément moins dotées de consistance.

pour un pays aussi quotidiennement cité dans les médias depuis dix ans que l'Iran (58 % contre 25 %) ; tandis que des pays comme l'Union soviétique et la Chine, qui sont, il est vrai, des « classiques » sur ce sujet, obtiennent de part et d'autre des scores d'autant plus comparables qu'ils sont très exactement identiques (respectivement 21 % et 11 %) ²⁴.

L'analyse plus approfondie de (A) fait apparaître que ceux qui jugent menaçants les pays d'Islam les plus souvent cités (l'Iran, cité par 25 % des enquêtés, et « les pays arabes », cités par 14 %) ²⁵ se distinguent par un niveau culturel nettement plus élevé que la moyenne (ils représentent la moitié des personnes ayant un niveau d'études supérieures et seulement le quart de celles ayant un niveau d'études primaires) et par l'importance particulière qu'ils attachent par ailleurs à la coopération scientifique et technique dans le rayonnement extérieur de la France. Ce sous-échantillon, hétérogène et vaste (plus d'un enquêté sur trois), concentre assez nettement en son sein une France moderne des Lumières, rationaliste et aisée ²⁶ qui investit, de manière profonde et confuse, dans l'image des pays islamiques ses craintes et ses refus. Emettons l'hypothèse, qui reste totalement à vérifier, que ce groupe « éclairé » a été le vecteur privilégié d'une mutation évidente et considérable de la culture politique française, reflet local et singulier d'un phénomène d'ampleur internationale, qui a fait que, depuis quelques années, l'Iran a supplanté et, dans une large mesure, remplacé ²⁷

24. Cette conjonction exceptionnelle de chiffres ne doit pas faire illusion sur la précision des mesures que nous offrent les sondages. Il arrive que deux questions strictement identiques (à de tous petits détails près), posées par le même institut dans deux sondages distincts et contemporains, fournissent des résultats qui ne soient pas de grandeur comparable, sans que cette distorsion puisse facilement être expliquée. Ainsi, la Chine peut-elle, d'une part, constituer « une menace pour la France » pour 2 % des enquêtés en juin 1987 (chiffre comparable à celui de l'année précédente) (B, 1987, 1986), quand, d'autre part, en septembre 1987, elle « constitue une menace pour la France » aux yeux de 9 % des personnes interrogées (D). L'imprécision des chiffres ne résulte pas seulement des conséquences impitoyables de l'hypothèse probabiliste gaussienne...

25. Le jeu des réponses multiples (1,6 citation, en moyenne, pour ceux qui se prononcent) a permis à 3 % (seulement) des enquêtés de choisir à la fois l'Iran et « les pays arabes ». A remarquer, au contraire, une forte association entre, d'une part, le choix de l'Iran et, d'autre part, celui de la Libye, de l'Irak, du Liban ou de la Syrie (par ordre décroissant d'association).

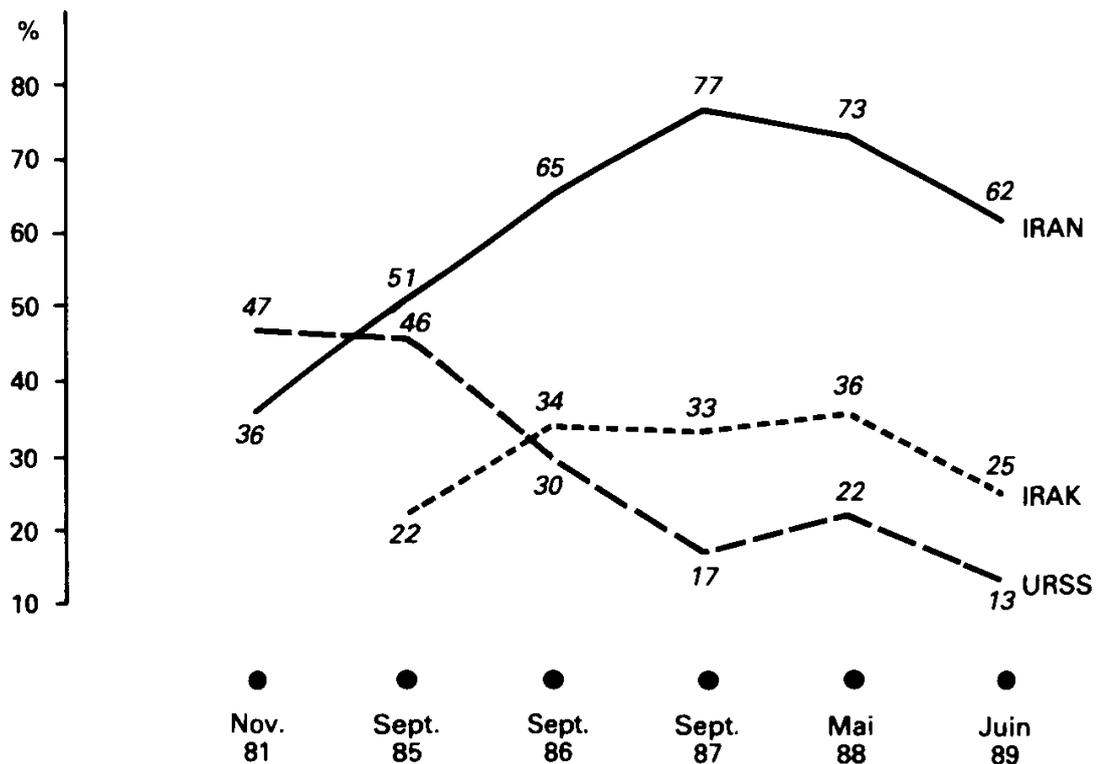
26. Malgré l'étroitesse de l'échantillon (N = 903), la liaison avec la catégorie socioprofessionnelle du chef de famille « Professions libérales et cadres supérieurs » peut être tenue pour significative, au prix, il est vrai, d'un certain risque de première espèce. Bien entendu, l'absence dans ce sondage de toute question portant sur les attitudes ou le comportement religieux se fait cruellement sentir. A noter, par ailleurs, que la désignation de l'Iran est assez nettement associée au vote fictif en faveur du PS (qui n'implique pas forcément une proximité partisane) et à la catégorie des 25-34 ans, tandis que celle des « Pays arabes » l'est à une proximité déclarée du RPR ou du Front national.

27. Dans les réponses apportées à la même question, le choix de l'Union soviétique est associé négativement au choix de l'Iran (il l'est d'ailleurs presque de la même façon à celui des « Pays arabes »). Ceci n'est guère étonnant puisqu'il s'agit de modalités potentiellement concurrentes de réponse à une question ouverte qui

l'Union soviétique au sommet de la hiérarchie des menaces où elle se trouvait avec constance depuis trente-cinq ans. A travers et par-delà ces deux pays, ce bouleversement des perceptions géopolitiques a affecté l'image de presque tous les pays proches de l'URSS comme celle de plusieurs pays islamiques et a remis en cause certaines des structures élémentaires mais fondamentales de partage du monde.

Une petite série continue de chiffres (une rareté en matière de politique

GRAPHIQUE. — Quelques pays qui menacent la paix dans le monde



Noter la symétrie presque trop parfaite (prudence...) des deux courbes de l'Iran et de l'Union soviétique. La fin de la guerre Iran-Irak ne coïncide pas avec une baisse considérable de taux pour l'Iran (celle-ci est, de manière relative, moins importante que pour l'Irak). La poursuite de l'intervention militaire en Afghanistan n'avait pas fait obstacle à la baisse de la perception d'une menace soviétique, tandis que la mise en scène « transparente » du retrait des troupes, à la télévision notamment, donne pour la première fois en 1988 beaucoup d'images des forces militaires mises en jeu du côté soviétique et coïncide (mais coïncidence n'est pas raison) avec une remontée très légère et passagère du taux de l'Union soviétique. Décidément, les guerres ne peuvent tout expliquer des menaces qui, aux yeux des Français, pèsent sur la paix dans le monde...

Source : SIRPA/SOFRES.

permet toutefois les réponses multiples (ce qui exclut toute simulation ou tout calcul rigoureux). Mais nous pouvons nous borner à constater que cette relation d'exclusion est, de loin, plus forte que toutes les autres relations de même type enregistrées entre les pays désignés par enquêtés. CQFD.

extérieure) fournis par les réponses à une question, différente mais cousine²⁸, régulièrement posée dans (B) permet l'élaboration d'une courbe qui illustre, sous un angle un peu décalé, le phénomène qui vient d'être évoqué.

La place et la stratégie de la France dans le monde

L'image de son propre pays, qui est aussi une forme d'image de soi, joue nécessairement un rôle central dans le système de représentation des rapports internationaux dont chacun est porteur. La double question de l'influence (forme présentable de la puissance) que la France a dans le monde d'aujourd'hui et de celle qu'elle aura dans un avenir prévisible (« d'ici dix ans ») montre une perception très générale des limites de la puissance française dans le monde contemporain (A). Choisisant massivement les deux modalités intermédiaires parmi les quatre offertes, 51 % des enquêtés jugent l'influence actuelle « assez grande » et 34 % « assez faible ». Ce jugement est assez nettement associé aux préférences partisans, les personnes proches du Parti socialiste étant plus nombreuses à la trouver assez grande, tandis que celles qui se disent proches des partis de droite la jugent plus volontiers assez faible. L'effet dépressif ou dopant sur l'image de son propre pays qui résulterait de l'absence ou de la présence au pouvoir de la formation partisane dont on se sent le plus proche semble assez probable ici et paraît confirmer un peu cette idée, reçue depuis Tocqueville, que l'opinion juge des affaires du dehors avec des raisons du dedans. Si la vision à dix ans de distance est moins claire (le taux des non-réponses passe de 4 % à 19 %), le jugement reste le même pour les deux tiers de ceux qui se prononcent. Les personnes qui imaginent l'avenir en terme de progrès (12 %) ou, au contraire, de déclin (16 %) de l'influence française dans les dix années à venir constituent deux ensembles dont l'originalité éventuelle n'a pu d'aucune manière être mise en évidence : en face de la masse de ceux qui parient sur un futur identique au présent, il n'existe peut-être pas de courant d'opinion un tant soit peu structuré pour imaginer dans l'avenir une évolution négative ou positive de la puissance française. Les peuples heureux n'ont plus d'Histoire...

Invités à choisir, à trois reprises, parmi huit domaines d'action définis celui qui leur semblait « participer le plus au rayonnement de la France dans le monde » (A)²⁹, les personnes interrogées désignent, au total dans

28. « Parmi les pays suivants (liste à peu près stable d'une douzaine de pays), quels sont ceux qui, à votre avis, menacent le plus la paix dans le monde ? » La question, autorisant les réponses multiples, est doublement différente, car la menace contre la paix n'est pas la seule menace concevable et le monde n'est pas la France, qui, de manière constante, est jugée beaucoup moins menacée que le monde dans lequel elle se trouve (cf. (B) depuis 1986).

29. L'intitulé de la question était : « Parmi les domaines suivants, quels sont, dans l'ordre, les trois domaines qui vous semblent participer le plus au rayonnement de la France dans le monde : 1) L'activité des diplomates français ; 2) La présence militaire française à l'étranger et outre-mer ; 3) La diffusion de la langue et de la culture françaises ; 4) Les interventions médicales et humanitaires à l'extérieur ;

la proportion de 6 sur 10, trois domaines presque également privilégiés : « La diffusion de la langue et de la culture françaises à l'étranger », « les interventions médicales et humanitaires à l'étranger » et « la coopération scientifique et technique avec l'étranger »³⁰. L'image des ressorts du rayonnement extérieur qui se dessine ainsi dans l'opinion n'est pas sans rapport avec certaines nominations ministérielles et quelques opérations spectaculaires (à propos du Liban, par exemple) qui ont marqué la politique étrangère française depuis mai 1988³¹. L'importance des exportations dans le rayonnement extérieur du pays apparaît moins clairement, car la modalité correspondante (la présence à l'étranger de produits des entreprises françaises) est nettement moins choisie et l'est très souvent dans un deuxième ou troisième choix. Cette attention pour la dimension économique ou commerciale de la présence française à l'étranger est, de manière nette, plus propre aux hommes qu'aux femmes. Ces dernières ne réagissent pas différemment selon qu'elles aient ou non une activité professionnelle : elles font, plus encore que les hommes, plutôt confiance, par exemple, aux interventions médicales ou humanitaires pour assurer le rayonnement extérieur du pays.

Les réponses à cette question font surtout apparaître à quel point les représentations de l'opinion en matière d'influence extérieure sont presque aux antipodes du « réalisme » diplomatico-stratégique le plus classique, qui, aujourd'hui encore, demeure le terreau intellectuel nourricier de beaucoup d'analystes et d'acteurs³². En effet, la modalité « l'activité des diplomates français » n'est retenue que par un nombre extrêmement

5) La coopération scientifique et technique avec l'étranger ; 6) La présence à l'étranger de produits des entreprises françaises ; 7) Le tourisme des étrangers en France ; 8) Le tourisme des Français à l'étranger ? » La question est très complexe et, pour une part, abstraite ; notons cependant les taux élevés de réponses : 97 %, 96 % et 93 %.

30. Curieusement, ces deux dernières modalités entretiennent une relation d'exclusion, certes limitée, mais particulière. La première modalité (« La diffusion de la langue et de la culture françaises »), qui représente, de loin, le premier des premiers choix (une personne sur trois) pourrait aisément réconcilier le plus grand nombre, d'autant que, même si elle est moins prise en compte des ouvriers, elle n'est pas très sensible à la variation du niveau des études, contrairement à la coopération scientifique et technique (d'autant plus choisie, elle, que le niveau d'études des enquêtés s'élève).

31. Il n'est pas exclu que ces phénomènes aient pu avoir un effet d'induction sur l'opinion. Une liaison de sens inverse constitue une hypothèse au moins aussi plausible. Cf. le montage complexe et baroque, au cœur du mois d'août 1989, d'une série concentrée d'initiatives françaises « sur » le Liban, incluant notamment la tournée diplomatique d'un ministre chargé de la francophonie, également académicien, et l'envoi ambigu à toutes fins (humanitaires) utiles d'un porte-avions à l'autre bout de la Méditerranée.

32. Il est frappant de voir comment, parmi eux, celles et ceux qui s'efforcent de penser autrement, et qui, d'une certaine manière, y parviennent, sont encore au fond redevables à ce modèle dit « réaliste », paradigme pratique autant que théorique, qui exerce d'autant mieux son emprise hégémonique qu'aucun autre système crédible de pensées et de représentations n'est actuellement en mesure de le remplacer tout à fait. La distance à l'opinion doit se calculer ici en années-lumière.

réduit de personnes interrogées (5 % environ dans chacun des trois choix). L'ensemble de ceux qui assurent, de manière peu visible et moins encore spectaculaire, mais quotidienne, une part essentielle de la représentation extérieure de la France auraient tort de se consoler en prenant pour l'effet sans conséquence de leur discrétion ce qui constitue, à certains égards, un véritable désastre politique : le Quai ignore l'opinion et celle-ci le lui rend bien³³. « La présence militaire française à l'étranger et outre-mer » n'étant guère plus souvent choisie³⁴, il est évident que « la projection extérieure de puissance », selon une formule stéréotypée qu'affectionnent les experts de la chose stratégique, n'entre pas, au sens militaire du moins, parmi les facteurs de rayonnement que privilégient les Français. C'est d'ailleurs le plus grand des sujets d'étonnement que puisse réserver aujourd'hui une enquête qualitative (pourvu qu'elle soit menée en dehors du cercle, à certains égards confiné, de la société militaire) que ce vide apparent, cette absence presque totale (à quelques allusions à la force de frappe près) de toute notation ou perception relevant de l'ordre stratégique dans les propos spontanés et pourtant, chacun dans leur style, denses que tiennent les enquêtés. La France, qui n'a pas d'ennemis, n'a guère de souci stratégique, d'autant que sa force nucléaire pourvoit à tout...

L'enquête annuelle « Les Français et la défense nationale » (B, 1989), qui sera rendue publique à l'automne, constitue de loin la source la plus sérieuse et la plus riche d'enseignements sur le sujet. Elle montre cette année encore la multiplicité et l'étendue des consensus qui existeraient dans ce domaine. Si le citoyen a tout lieu de croire et de se réjouir, l'analyste, lui, peut se désoler, car le travail de mise en évidence (construction et monstration) du consensus est très précisément antagoniste de celui que, pour son compte, il essaye de réaliser lorsqu'il tente de faire apparaître les différences ainsi que les logiques qui président à leur constitution. Néanmoins, les consensus que les sondages honnêtes peuvent produire ne sont jamais assez aveuglants pour empêcher quiconque d'apercevoir ce qu'il veut regarder.

33. Il est très difficile de déterminer en toute rigueur si ce hiatus constaté entre ces acteurs de la politique étrangère et l'opinion publique révèle un état de choses ancien ou récent. Comment comparer, et à partir de quelles sources assurées, des situations que tout rend incomparables ? L'hypothèse confortable de l'ancienneté du phénomène n'est pas la plus judicieuse sur le plan intellectuel. Ce qui paraît plus clair, en revanche, c'est que les coûts de cette méconnaissance mutuelle (ne serait-ce qu'en matière de décision budgétaire, par exemple) sont, à l'époque actuelle, lourdement majorés pour le ministère des Affaires étrangères et toutes les administrations concernées.

34. Le mot « rayonnement » figurant dans l'intitulé de la question ne favorisait peut-être pas (hélas) la modalité précédente, mais aurait très bien pu, au contraire, induire des faveurs particulières pour cette modalité-ci. Au vu des résultats (respectivement 7 %, 5 % et 5 % des réponses pour chacun des trois choix), il est très douteux que cela ait été le cas. Notons que dans les réponses à cette question « le tourisme des étrangers en France » est désigné, au total, nettement plus souvent que la présence militaire extérieure ou l'activité des diplomates comme facteur du rayonnement extérieur.

Un des apports les plus importants de l'enquête de cette année réside dans la confirmation d'un effritement de l'adhésion de l'opinion à la force de dissuasion. Entamée en 1987 et 1988 (B, 1987, 1988), devenue tout à fait significative cette année, l'érosion des chiffres se marque de manière très analogue dans trois questions différentes portant respectivement sur la nécessité de la force nucléaire française, sur son utilité et sur la politique dont elle doit faire l'objet (renforcement, modernisation, maintien en l'état ou réduction). Cette évolution, qui paraît confirmer des analyses antérieures³⁵, enregistre peut-être un des effets de l'amenuisement de la perception d'une menace soviétique et sanctionne de façon très probable, du côté de l'opinion de gauche, les effets délétères successifs de la cohabitation (source d'une certaine délégitimation) et des campagnes électorales de 1988 (marquées par des allusions insistantes et ambiguës à un relâchement possible des contraintes). Nous ne saurions cependant oublier que le degré d'adhésion demeure élevé (65 % des personnes interrogées estiment que la France ne pourrait pas assurer sa défense sans la force de dissuasion) et que l'effritement récent (5 % en deux ans) ne compense pas encore la progression enregistrée depuis 1978 (date à laquelle 55 % seulement des enquêtés pensaient de la sorte)³⁶.

L'une des découvertes les plus intéressantes, dans ces questions portant sur la force de dissuasion, est celle d'un écart sensible, comme chaque année, entre le taux d'enquêtés qui jugent que « la France ne pourrait pas assurer sa défense sans la force de dissuasion » (65 % du total, comme nous venons de le voir) et la proportion de ceux qui jugent que « la force nucléaire protège la France » (50 % seulement). Les taux de non-réponses et la structure des questions impliquent nécessairement que 6 % au moins des personnes interrogées (le chiffre réel est bien supérieur) aient, contre tout bon sens, répondu dans deux questions successives : 1^o Que la force nucléaire est indispensable ; et 2^o Que « la force nucléaire ne sert à rien »³⁷. Des chiffres non publiés montrent que ce phénomène est dû pour l'essentiel à des enquêtés qui se déclarent proches du Parti communiste et surtout du Parti socialiste. L'hypothèse la plus plausible est que ces personnes, n'ayant pas encore renoncé à leurs positions idéologiques d'hostilité ou de

35. Voir en particulier, en redressant l'ordre de ses pages et en minorant certaines de ses formules, l'article plein de finesse de P. Hassner, *Un chef-d'œuvre en péril : le consensus français sur la défense*, in *La France en politique*, 1988.

36. De sorte que le journal *Le Monde* du 23 mai 1989, rendant compte d'un sondage CSA/*Le Monde*/FR3 du même mois et se risquant, à partir de trois mesures trop dispersées (1977, 1980 et 1989), à dessiner une évolution, peut titrer sur une inexactitude (« La dissuasion nucléaire... recrute de nouveaux partisans ») sans énoncer tout à fait une contre-vérité.

37. Sans doute doit-on noter que la seconde question du couple n'est pas bien formulée et qu'il est, à la limite, possible de juger cette force inutile après avoir estimé, au vu de la place qu'elle occupe dans le système de défense français, qu'il est impossible de s'en passer. Toutefois, ce genre de casuistique fleurit rarement de manière spontanée chez un aussi grand nombre d'enquêtés ; cette plante très cultivée suppose plutôt les soins d'un jardinier attentif.

doute envers la force nucléaire (seconde question), sont déjà, de toute façon, sur le terrain pratique de la nécessité, ralliés à elle (première question), conformément à un schéma argumentatif esquissé dès 1978, puis promu avec efficacité à partir de 1981.

Admirable institution politique française, dont les manuels ne parlent pas assez, la force « de frappe » nucléaire est, dans ce pays, *stricto sensu*, un totem dont le Président de la République n'est que le garant, le médiateur ou le servant. C'est à elle, et non à lui, que la plupart des Français s'en remettent pour tout ce qui concerne leur défense. Indispensable même à une partie de ceux qui la jugent inutile, elle n'est pas moins utile aussi à ceux qui mettent toute leur passion sacrilège à en dénoncer l'impureté nucléaire. Combien, dans ce pays, accepteraient vraiment de s'en voir un jour privés ? Condensant en son signe toutes les aspirations à la défensive d'un peuple qui n'est guère moins menacé que le monde où il se trouve, elle lui tient lieu de tout, de réflexion comme de résolution ou d'action ; elle le purge de son angoisse et l'autorise presque à se convaincre que son sort peut être meilleur que celui de ses voisins³⁸. Quand au Président de cette République du totémisme nucléaire, il peut certes plus que tout autre s'approcher de cette force terrifiante, en avoir près de lui toujours publiquement la marque (le « code »), il doit savoir qu'il y a là, au sein du domaine que l'on dit réservé, un espace interdit. Pour l'opinion dominante, en effet, les choses sont claires : il est là pour la servir, mais non pour s'en servir, même au cas où « les armées soviétiques entreraient sur le territoire français »³⁹. Tout au plus, peut-il « menacer d'utiliser l'arme nucléaire », mais « uniquement si la France subit une attaque nucléaire » (B, 1985

38. Ceci n'exclut pas qu'une partie appréciable de l'opinion française soit prête à partager généreusement cette bonne fortune, qui ne paraît si bonne qu'à elle seule, avec des pays voisins et amis. En ces temps où l'Europe et le « couple franco-allemand » sont furieusement à la mode (A) (avec cette réserve que les femmes rêvent moins à ce couple-là et qu'elles paraissent moins sensibles aux modes, politiques s'entend) de nombreux sondages viennent témoigner de ces bonnes dispositions françaises à l'endroit des pays voisins. Ainsi, le sondage comparatif (genre très difficile et, pour tout dire, souvent douteux) SIRPA/OPTTEM/BVA d'avril-mai 1989 qui enregistre en France 46 % d'avis favorables pour « la création d'un commandement militaire unique des forces européennes incluant les force nucléaires » contre 39 % d'avis défavorables.

39. Voir, par exemple, le sondage CSA/Le Monde/FR3 de mai 1989 déjà cité. La question est très mal construite (on a oublié la modalité principale, celle de la menace dissuasive) et induit un biais dans les réponses. Même avec cette malfaçon, qui devrait logiquement lui profiter, la modalité « se servir de l'arme nucléaire contre l'URSS » ne recueille que 8 % des préférences. Depuis une dizaine d'années, plusieurs sondages, contenant des questions plus ou moins analogues (et parfois aussi mal conçues), ont donné des résultats convergents. Ce recul salutaire de l'opinion devant la perspective d'emploi réel de l'arme nucléaire fait souvent l'objet d'interprétations douteuses qui croient pouvoir conclure, de manière hâtive, à une insuffisance de « l'esprit de défense » (concept trop synthétique, de toute façon, pour être vraiment clair) ou au triomphe du système de pensée, supposé illusoire ou pervers, de la « non-guerre » (notion plutôt obscure, qui couvre facilement une remise en cause, consciente ou inconsciente, de la stratégie de dissuasion « pure »).

à 1989)... et s'il en reste encore quelque chose. C'est bien au sens littéral et absolu des mots qu'il faut comprendre la thèse, devenue dogme national, selon laquelle la force de dissuasion française est faite pour ne jamais servir, en quoi elle trouverait, nous dit le catéchisme, sa justification et son utilité.

Si toute cette interprétation, conforme au peu que nous savons des faits d'opinion, mais hasardeuse (en ce qu'elle quitte le terrain ennuyeux et confortable de la pure description des chiffres et de la seule rigueur déductive), se révélait, au moins de manière grossière, exacte, nous serions dans l'obligation de constater que certaines des raisons les plus profondes qui donnent, à l'intérieur, aux yeux de l'opinion, sa vertu et sa magie propres à la force de dissuasion nucléaire sont justement de celles qui peuvent contribuer à lui faire perdre, à l'extérieur, sa crédibilité : les totems sont inexportables.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons déjà reconnaître l'une des raisons qui ont conduit la dissuasion française, seule dans son cas, à affirmer de façon tellement catégorique son refus de considérer, fût-ce à titre hypothétique, toute perspective d'emploi. Le souci logique et pédagogique de distinguer entre ce qu'est la stratégie dissuasive et ce qu'elle n'est pas (une « stratégie d'emploi », nous dit-on, précisément), l'extrême difficulté pour le très faible de raisonner sur son passage à l'acte devant un très fort, les limites techniques résultant des systèmes d'armes disponibles ou envisageables n'ont jamais été seuls en cause. Confrontés aux tropismes dominants de l'opinion, les stratégestes et, plus encore, les responsables politiques ont été conduits, de diverses manières, à estomper de plus en plus la perspective d'emploi, qui constitue cependant l'horizon ultime et obligé de toute dissuasion crédible. Dans cette stratégie française, où la dimension capitale du risque, nucléaire mais aussi conventionnel, que l'on accepte de prendre pour donner sens à sa menace est soigneusement enveloppée de brumes, l'opinion, dans ses profondeurs, se trouve « bien ». A-t-on jamais évalué, en termes stratégiques, militaires et politiques internationaux, le coût de ce confort ?